SPPNI - Soutien aux Patients en Précarité Nord Isère Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 février 2024

- 1) Election du président de l'AGO
- 2) Election du secrétaire de l'AGO
- 3) Présentation et vote du Rapport moral
- 4) Présentation et vote du rapport financier de 2023
- 5) Election des 3 membres du Conseil d'Administration du collège B qui doit être renouvelé en 2024.*

Les membres sortants sont Gilles Flamant, Gilles Munoz, Laure Molin Les membres candidats sont Gilles Flamant, Gilles Munoz, Laure Molin

- 6) Avenir de SPPNI avec l'arrêt du cabinet de psychiatrie au 31 mars 2024
- 7) Questions diverses
- 8) Election du président, vice-président, trésorier, vice-trésorier
- 9) Rédaction du PV et signature

*Rappel des collèges élus en 2021

Collège A élu pour un an : Béatrice Deries, Daniel Baloffet, Dominique Coulot (réélu en 2022 pour 3 ans)

Collège B élu pour deux ans : François Journet, Marion Thouroude, Eddy Yedi Moko (réélu en 2023) Collège C élu pour trois ans : Gilles Flamant, Gilles Munoz, Laure Molin